

Saint Marc parle d'un jeune homme qui s'attacha aux pas du Maître : « Et un jeune homme qui le suivait, couvert seulement d'un linceul fut pris. Mais jetant son linceul, il s'échappa nu du milieu d'eux. » (xiv, 51-52.)

Ce jeune homme n'était point Jean, puisque tous les Apôtres s'étaient enfuis. Il est demeuré inconnu. Cela montre que le même sort était réservé aux Apôtres, si le Maître, attentif à tout, n'avait assuré leur salut.

IX.

JÉSUS DEVANT ANNE.

La cohorte venue par le chemin que Jésus avait suivi lui-même pour se rendre au jardin de Gethsémani, reprit cette même route, traversa le pont de Cédron, puis, à travers les tombeaux, gagna le pente d'Ophel, pénétra dans la ville par une porte du sud, et conduisit l'auguste Captif au palais où habitaient ensemble Anne et Caïphe : Anne dépossédé du pontificat par Valérius Gratus, en faveur de Caïphe, son gendre.

Comme Anne passait aux yeux des Juifs pour être le pontife légitime, il était entouré de respect, et son influence demeurait prépondérante. C'est pourquoi Jésus fut conduit à son tribunal.

« Cependant le Grand-Prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement au monde : j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit : ils savent ce que j'ai enseigné. » (Jean, xviii, 19-21.)

Jésus lisait dans l'âme d'Anne qu'il le prenait pour un conspirateur, comme il en surgissait à cette époque tourmentée ; c'est pourquoi il répond qu'il a toujours parlé à ciel ouvert, devant tous les Juifs. Le divin accusé apparaît dans toute sa divine majesté, et sa parole résonne, rien qu'en la lisant, avec une grandeur souveraine : c'était bien le Roi éternel qui parlait : Pourquoi m'interrogez-vous, moi, qui suis l'accusé : interrogez donc mes accusateurs, et, qu'ils disent ce qu'ils ont entendu de répréhensible sortir de ma bouche... Le Maître ainsi devient lui-même juge. Cette dignité sans doute offensa le Grand-Prêtre, et comme alors ainsi que maintenant, hélas ! il y avait toujours des valets pour interpréter les basses passions des grands, « Un des satellites, là présent, donna un soufflet à Jésus, disant : Est-ce ainsi que tu réponds au Grand-Prêtre ? (Ibid. 22.)

Vous qui croyez qu'il est de la dignité d'un homme de bonne société de laver un soufflet dans le sang, duellistes, écoutez plutôt la réponse du Christ. Elle vous apprendra que l'homme parfait n'est pas un tigre, mais un être raisonnable : « Jésus répondit : si j'ai mal parlé, prouve-le ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? » (Jean xviii, 23.)

Comme c'est digne ! Si je vous ai offensé, vous qui me proposez le combat, prouvez-le moi, et je vous ferai mes excuses : sinon, pourquoi voulez-vous me tuer ? Voilà bien le langage de la Raison suprême.

Anne sentit bien vite qu'il avait devant lui un personnage que ne méritait pas de voir son tribunal ; et il se hâta de lever la séance : « Et Anne, dit saint Jean, l'envoya lié à Caïphe, le Grand-Prêtre. » (Ibid. 24.)

X.

JÉSUS DEVANT CAÏPHE ET LE SANHÉDRIN.

Le Sanhédrin était une compagnie de soixante-dix ou soixante-onze juges ou sénateurs, formant un tribunal supérieur à tous les autres, dont l'autorité était respectée du Grand-Prêtre et même du roi. Quelle que fût son origine, il existait au temps de Jésus-Christ. Caïphe le préside pour cette circonstance, et son avis, nous l'avons vu, était *que Jésus mourût pour tout le peuple* : Étant Grand-Prêtre cette année-là, il prophétisait. Tel était son arrêt, et l'interrogatoire le prouve bien.

« Cependant, dit saint Matthieu, les princes des prêtres et tout le Conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le livrer à la mort. » (xxvi, 59.)

Singulière procédure ! Il ne s'agit pas, évidemment, de juger le Christ, mais de le condamner. Nul ne l'interroge plus ; nul n'instruit la cause ; nul ne le défend... On cherche des faux témoins.

Il devait être facile d'en trouver dans cette nation, dont était l'Isariote, et chez laquelle les scribes et les pharisiens se comptaient par milliers dans tous les centres populeux. Eh bien ! il fut impossible d'en rencontrer contre le Christ, et ceux qui se présentèrent firent monter le rouge du dépit au front de Caïphe et des sénateurs.

« Or, les princes des prêtres, dit saint Marc, et tout le conseil cherchaient des témoignages contre Jésus, pour le faire mourir ; et ils n'en trouvaient pas ; car

plusieurs déposaient faussement contre lui ; mais les témoignages ne s'accordaient pas. Enfin, quelques-uns se levant portèrent contre lui ce faux témoignage : Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et, en trois jours, j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. Mais il n'y avait pas non plus accord dans leur témoignage. » (Marc xiv, 55-59.)

« Aussitôt le Grand-Prêtre se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? (Matth. xxvi, 62.)

Il y a des calomnies auxquelles il ne faut rien répondre : on les laisse tomber à terre, et c'est là leur place. Un homme sage ne va pas se mesurer avec de telles injures : le silence de Jésus nous est une grande leçon. La paix serait plus grande au sein de nos sociétés, si l'exemple du Sauveur était mieux suivi.

Alors le Grand-Prêtre, visiblement honteux de son rôle, se découvrit enfin et posa lui-même la question sur son véritable terrain. S'adressant à Jésus : « Je vous adjure, lui dit-il, par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, Fils de Dieu. » (Ibid. 63.)

Jésus savait bien que sa réponse allait lui coûter la vie ; mais il est doux de mourir pour la vérité. Est-ce que le Christ ne dira pas tout-à-l'heure à Pilate : « Je suis venu en ce monde pour rendre hommage à la vérité ? » Il fallait bien que le Chef adoré des martyrs fût leur modèle.

« Jésus lui répondit : Vous l'avez dit. De plus, je vous déclare qu'un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. » (Ibid. 64.)

Saint Marc dit : « Le Grand-Prêtre l'interrogea, de nouveau, disant : Êtes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni ? Et Jésus lui dit : Je le suis, et vous verrez le Fils

de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. » (xiv, 61-62.)

La réponse est claire, ferme, et même elle va au delà de la demande ; car Jésus affirme qu'au jugement général réservé au Christ, il viendra, en cette qualité, l'exercer à la fin des siècles. Il le dit hautement devant Caïphe et tout le sanhédrin, devant toute l'assemblée ; cela signifie : Vous, vous me jugez aujourd'hui, parce que c'est votre heure. La mienne viendra aussi, et alors d'accusé, je deviendrai juge, et je réviserai le jugement que vous allez porter contre moi. En attendant, prononcez-le, je ne refuse pas de mourir, puisque je suis venu en ce monde pour souffrir et mourir, après avoir glorifié mon Père et prêché la vérité aux hommes. Oui, vous l'avez dit : Je suis le Fils de Dieu.

« Aussitôt le Grand-Prêtre déchira ses vêtements disant : Il a blasphémé, qu'avons-nous besoin encore de témoins ? Voilà que maintenant vous avez entendu le blasphème. Que vous en semble ? Et ils répondirent : Il mérite la mort. » (Matth. xxvi, 65-66.)

Saint Luc : « Alors, ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu ? Jésus répondit : Vous le dites, je le suis. Sur quoi ils reprirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoignages ? car nous-mêmes nous l'avons entendu de sa propre bouche. » (xxii, 70-71.)

Jésus aurait pu leur dire, comme souvent il l'avait fait : « Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez à mes œuvres. Les œuvres, que je fais au nom de mon Père, rendent elles-mêmes témoignage de moi. » Mais ces hypocrites, qui se déchiraient les vêtements et criaient au blasphème, ne voulaient pas écouter la vérité. Ils savaient bien que le Christ annoncé était Fils de Dieu, et qu'il devrait l'affirmer, quand il viendrait. S'ils avaient été de bonne foi, eux docteurs de la Loi, ils n'avaient qu'à prendre le signalement du Christ tracé par les Li-

vres Sacrés, qu'ils étudiaient chaque jour, et voir si Jésus réunissait en Lui tout ce qui avait été prédit du Messie ou le Christ, en commençant par les Patriarches et la généalogie qu'ils assignaient au Juste annoncé. Non, ils ne veulent pas rendre un jugement, mais un arrêt de mort. Dieu usa de leur malice pour accomplir ses desseins, sur son Fils et sur le monde. Et voici que vont commencer les grands tourments de la Passion, dont l'agonie avait été le sanglant prélude. Les juges donneront le signal.

« Alors quelques-uns commencèrent à cracher sur lui, et à lui voiler la face, et à le frapper à coups de poings, et à lui dire : Prophétise ; et les valets lui donnaient des soufflets. » (Marc xiv, 65.)

Jésus se taisait : Quelle patience ! Il aurait pu, d'un mot, ouvrir la terre et les y englober, comme Coré, Dathan et Abiron, avec les deux cent cinquante Lévites révoltés contre Moïse ; mais, encore une fois, Jésus n'a usé de sa Toute-Puissance que pour guérir les malades, ressusciter les morts, et multiplier ses bienfaits. S'il a desséché le figuier, d'un mot de sa bouche, et renversé tous ses ennemis sur les bords du Cédron, c'était seulement pour prouver qu'il était vraiment le Fils de Dieu, le Maître Souverain de la nature inanimée, et aussi des hommes.

Ici Jésus veut nous apprendre à pratiquer la patience, vertu qui maintient dans l'homme les droits de la raison contre les attaques de la tristesse. Le Maître élève en lui la patience au-dessus de tout ce que l'homme avait jamais contemplé : les crachats, les soufflets, les coups de poing pleuvent sur lui, de la part des grands et de leurs valets : il se tait. Pas une plainte ne sort de sa poitrine ; pas un murmure, pas un mot. Il répare nos insolences envers son Père et paie pour nous notre dette à sa justice outragée. Il permet qu'en lui voilant

la face, et en lui disant : Prophétise, on tourne en ridicule sa science infinie ; c'est pour expier l'orgueil de notre ignorance. On le bat comme on ne le ferait pas d'un animal, et déjà sa tête et son corps sont couverts de plaies sanglantes : ne faut-il pas que notre sensualité trouve une victime qui nous obtienne le pardon ?

Saint Matthieu rapporte la même scène outrageante et fait entendre que les licteurs frappaient Jésus de la verge dont ils étaient armés.

Les affronts et les coups ne cessèrent de pleuvoir sur la personne sacrée du Sauveur, que lorsqu'ils furent lassés d'assouvir sur lui leur rage satanique. Quand le cerf est aux abois, le cor sonne l'hallali, et tous les chiens se ruent sur leur proie : ils traitaient ainsi le Fils de Dieu, Jésus !

XI.

LE RENIEMENT DE SAINT PIERRE.

« Or, Simon-Pierre et un autre disciple suivaient Jésus : et ce disciple était connu du Grand-Prêtre, il entra dans la cour de la maison du Grand-Prêtre avec Jésus. Mais Pierre demeurait dehors, à la porte. C'est pourquoi l'autre disciple qui était connu du Grand-Prêtre sortit et parla à la portière, et elle fit entrer Pierre. La servante qui gardait la porte dit à Pierre : Et toi, n'es-tu pas aussi des disciples de cet homme ? Il lui répondit : Je n'en suis pas. » (Jean XVIII, 15-17.)

« Comme Pierre était en bas dans le vestibule, une des servantes du Grand-Prêtre vint : et lorsqu'elle eut vu Pierre se chauffant, elle le regarda et dit : Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth. Mais il nia, disant : Je ne le connais pas, et je ne sais pas ce que vous dites. »

(Marc XIV, 66-68.) « Ensuite, il sortit devant le vestibule, et le coq chanta. » (Ibid.) Il était environ trois heures du matin.

« Puis, après l'intervalle d'une heure environ, un autre assurait la même chose, disant : Certainement, celui-ci était aussi avec lui ; car lui-même est galiléen. Pierre répondit : Homme, je ne sais ce que vous dites. Et soudain, comme il parlait encore, le coq chanta. Et le Seigneur se retournant, regarda Pierre. Alors Pierre se souvint de la parole du Seigneur, quand il lui avait dit : Avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois. Et étant sorti de ces lieux, Pierre pleura amèrement. Cependant ceux qui tenaient Jésus se moquaient de lui en le meurtrissant. » (Luc XXII, 59-63.)

Le regard de Jésus, rencontrant celui de son disciple, était voilé par les meurtrissures et le sang. Ce n'était plus, certes, la face rayonnante et les yeux du Maître transfiguré au Thabor, mais un visage labouré par les coups, couvert de crachats, méconnaissable. Cependant le regard du Fils de Dieu gardait sa puissance, ainsi que sa bonté : il pénétra comme un glaive jusqu'à l'âme de Simon-Pierre, et elle en fut percée de douleur. Les larmes jaillirent à flots de son cœur repentant ; tout couvert de ces larmes, gémissant et voulant cacher ses sanglots, il sortit, et se prit à errer dans les environs. Il se retira bientôt au fond d'une grotte (que l'on montre encore aujourd'hui), afin de pouvoir donner libre cours à sa douleur.

Combien dut être cruelle au Cœur sacré de Jésus, cette chute de Simon-Pierre ! Les maux qui nous sont causés par des ennemis nous sont sensibles ; mais alors nous nous raidissons contre l'attaque. Notre courage s'élève avec le danger ; et à mesure que monte le flot de la douleur, monte aussi notre résistance ; nous voulons jusqu'au bout faire tête à l'orage.

Mais quand nous sommes frappés au cœur par un être aimé, profondément aimé, qui nous délaisse et nous renie, alors les bras nous tombent, et le courage nous manque. Nous ne savons plus que pleurer en silence, comme Rachel, sans vouloir être consolés, en disant : Il n'est plus.

Le Christ, qui est la Résurrection et la vie ; qui est la Bonté infinie, n'a pas dit : Pierre n'est plus. L'enveloppant de son regard, il le pressa sur son divin Cœur : Pierre le comprit, le sentit, il pleura ; et il fut sauvé par ce regard de la Miséricorde infinie.

L'homme parfait, une fois encore, se révélait en Jésus.

XII.

SECONDE SÉANCE DU SANHÉDRIN.

Évidemment le Sanhédrin avait violé toutes les lois de l'équité naturelle, et toutes celles qui étaient imposées aux juges, chez les Juifs. Ils avaient foulé aux pieds tout respect des droits de l'accusé, en qui ils n'avaient vu, par avance, qu'une victime à immoler. Que de fois, depuis lors, l'on a rencontré des sentiments identiques, quand paraissaient devant le tribunal des hommes, les ministres de Jésus-Christ, ou quelque cause religieuse ! On dirait que la justice humaine, en condamnant le Christ, a contracté comme une maladie morale, pareille au péché originel, dont les suites se font sentir toujours, si elle n'y prend garde.

Les membres du Sanhédrin, voulant effacer, autant que possible, les illégalités cruelles de leur séance de nuit, se réunirent de nouveau, au point du jour. « En-

suite, dit saint Luc, dès qu'il fit jour, les anciens du peuple, et les princes des prêtres et les scribes, s'assemblèrent, et conduisirent Jésus dans leur conseil, disant : Si vous êtes le Christ, dites-le nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez pas. Et si je vous interroge, vous ne me répondrez, ni me renverrez. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Alors ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu ? Jésus répondit : Vous le dites, je le suis. Sur quoi ils reprirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoignages ? Car nous-mêmes, nous l'avons entendu de sa propre bouche. » (Luc xvii, 66-71.)

« Le matin étant venu, dit saint Matthieu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus, pour le livrer à la mort. Et ils l'amenèrent chargé de liens, et le livrèrent à Ponce-Pilate, gouverneur. » (xxvii, 1-2.)

« Dès le matin, dit à son tour saint Marc, les princes des prêtres, avec les anciens et les scribes, et tout le conseil, ayant délibéré à la hâte, emmenèrent Jésus, après l'avoir lié, et le livrèrent à Pilate. » (xv, 1.)

Jésus parut donc une seconde fois devant le Sanhédrin : sa figure était meurtrie ; sa tête portait les marques des coups qu'il avait reçus ; tout son être brisé par l'agonie ; par la séance du tribunal où il avait dû paraître, en arrivant sur la montagne de Sion ; par cette nuit sans repos ; tout devait l'écraser de fatigue. Il apparaissait lié comme un criminel, toujours doux et humble de cœur : ils auraient dû être désarmés par la vue d'un tel spectacle. Loin de là, leur rage s'irritait encore. L'odeur du sang anime les fauves au carnage : tels étaient les membres du Sanhédrin, et ils espéraient bien faire passer dans le faible Pilate, leurs sentiments de haine et de vengeance.

Avec un à-propos divin Jésus leur répond : Si je vous

dis que je suis le Christ, vous ne me croirez pas. Et si je vous interroge, vous ne me répondrez pas. Ne les avait-il pas naguère interrogés au temple, en leur demandant de qui le Christ était le Fils ? Ils avaient dit : De David ; mais ensuite acculés par l'argument invincible de Jésus, ils avaient gardé un silence obstiné, et s'en étaient allés. Aussi Notre-Seigneur ajoutait : Vous ne me mettez pas en liberté ; vous me tuerez, pouvait-il ajouter. Il ne le dit pas ; toutefois, passant à sa résurrection et à son ascension, il ajoute : Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Calme admirable, grandeur d'âme divine ! Oh ! Seigneur ! nous nous écrierons volontiers aussi : *Felix Culpa !* Heureuse faute, celle d'Adam, qui nous a donné un si grand Rédempteur. Non, nous n'eussions jamais bien connu l'immensité de l'amour infini de Dieu, si nous ne l'avions pas vu dans la personne de son Verbe-Incarné.

XIII.

SUICIDE DE JUDAS.

« Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, poussé par les remords, rapporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens du peuple, disant : J'ai péché en livrant le sang innocent. Mais eux répondirent : Que nous importe ? Cela te regarde. Et lui, après avoir jeté l'argent dans le temple et s'être retiré, s'en alla et se pendit. Or les princes des prêtres ayant pris l'argent, dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang. Et après avoir délibéré, ils en achetèrent

le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama, c'est-à-dire, le Champ du sang. Alors fut accompli ce qui avait été prédit par le prophète Jérémie disant : Et ils ont reçu trente pièces d'argent, prix de celui qui a été mis à prix, et dont ils ont fait marché avec les enfants d'Israël. Et ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur l'a voulu de moi. » (Matth. xxvii, 3-10.)

Au livre des Actes des Apôtres, on lit : « Mes Frères, il faut que s'accomplisse ce que le Saint-Esprit dans l'Écriture a prédit par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le guide de ceux qui ont pris Jésus. Il était compté parmi nous, et il avait reçu sa part du même ministère. Et cet homme a acquis un champ du salaire de l'iniquité ; et s'étant pendu, il s'est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. Et ceci a été connu de tous les habitants de Jérusalem ; en sorte que ce champ a été appelé en leur langue Haceldama, c'est-à-dire Champ du sang. » (I, 16-19.)

Judas a été coupable et criminel en trahissant son divin Maître ; en le vendant pour quelques pièces de monnaie ; mais ce qui le rend plus criminel encore, c'est d'avoir désespéré de la bonté du Cœur de Jésus. Il lui aurait pardonné son péché, s'il s'était repenti de sa faute, lui, qui avait accueilli la pécheresse avec une miséricorde infinie. Le malheureux Judas ! il ne connaissait que l'argent, et pas le Cœur de son Maître. La tristesse s'est emparée de lui, et elle l'a poussé au désespoir : « La tristesse qui est selon Dieu, dit saint Paul, produit pour le salut une pénitence stable ; au lieu que la tristesse du siècle produit la mort. » (II Cor. vii, 10.) L'exemple de Pierre et de Judas en est la preuve.

XIV.

JÉSUS, HOMME-DIEU.

Notre-Seigneur ne s'est montré parfait dans tous ses actes, toutes ses paroles, toute son existence, que parce qu'il était réellement parfait en lui-même ; et il ne possédait cette perfection absolue, que parce qu'il est vraiment *l'Homme-Dieu*. Il n'a jamais été donné à un homme d'atteindre à autre chose qu'à une perfection relative ; et ceux dont la vertu s'est élevée à des hauteurs sublimes, ont été les premiers à confesser leur faiblesse et leur misère morale, parce que tout être humain porte en soi le foyer du péché. Celui qui l'ignore est aveugle, et n'a pas connu son néant.

C'est pourquoi Jésus, absolument parfait, est l'Homme-Dieu. Tel il s'est montré jusqu'ici ; tel il va nous apparaître encore ; mais avec un éclat qui arrachera de la bouche de ses ennemis éperdus ce cri : *Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu*. C'est le Centurion qui fera entendre cette parole aux pieds de Jésus crucifié ; mais les Juifs le rediront à leur manière, en se frappant la poitrine, à l'heure où à travers les ombres d'une nuit anticipée, ils quitteront le Golgotha pour rentrer à Jérusalem.

Tout ce que nous avons maintenant à considérer revêt un caractère surhumain : on pourrait dire, d'une étrangeté divine. En effet, les ennemis de Jésus s'imaginent le conduire à la mort, et ils le mènent, en résumé, à la résurrection ; ils veulent en finir avec sa gloire et l'ensevelir dans le sépulcre, et ils l'acheminent à son couronnement, à son Trône, à la Prise de possession de son Royaume.

XV.

JÉSUS DEVANT PILATE.

« Le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le livrer à la mort. Et ils l'amènèrent chargé de liens, et le livrèrent à Ponce-Pilate, gouverneur. » (Matth. xxvii, 1-2.)

Cette première escorte était solennelle, puisqu'elle se composait de tout le Sanhédrin. Ils conduisaient le Roi prisonnier et chargé de liens, à travers la ville, qui quelques jours auparavant retentissait de ces cris de joie : Hosanna ! Hosanna ! Gloire au Fils de David.

Le gouvernement romain avait laissé au Sanhédrin le pouvoir de traiter certaines questions, et de juger des causes spéciales ; mais ce tribunal n'avait plus le droit de condamner un homme à mort, c'est pourquoi Jésus fut conduit devant Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée ; de par la grâce de l'empereur romain, seul il peut prononcer contre le divin accusé la sentence de mort, ou le faire mettre en liberté.

Jésus ne lui était pas inconnu, au moins de réputation. Toute la Judée était remplie de sa renommée et de ses miracles : la résurrection de Lazare en particulier, aurait suffi pour attirer sur le Maître l'attention du gouverneur. Et puis l'épouse de Pilate, qui n'était pas étrangère à la religion juive, ni à Jésus lui-même, qu'elle vénérât comme un juste, avait entretenu son époux de cet homme extraordinaire.

Le gouverneur était romain, était plein de sagesse ; mais malheureusement, comme tous les fonctionnaires

de l'époque, il tenait à sa position, et César était le dieu qu'il servait avant tous les autres.

Disons aussi que les Juifs n'avaient pas franchi le seuil du prétoire, pour ne pas se souiller, devant ce jour-là manger la Pâque, de sorte que Jésus entra seul.

« Cependant Jésus parut devant le gouverneur et le gouverneur l'interrogea en ces termes : Êtes-vous le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : vous le dites. » (Matth. xxvii, 11.)

« Ensuite, dit saint Jean, ils conduisirent Jésus de chez Caïphe au prétoire. C'était le matin, et ils n'entrèrent point dans le prétoire, afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la Pâque. Pilate donc vint à eux dehors, et leur dit : Quelle accusation apportez-vous contre cet homme ? Ils lui répondirent : Si ce n'était point un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre Loi. Mais les Juifs lui répondirent : Il ne nous est permis de faire mourir personne. Afin que fût accompli ce que Jésus avait dit, montrant de quelle mort il devait mourir. Pilate rentra donc dans le prétoire, appela Jésus, et lui dit : Êtes-vous le roi des Juifs ? Jésus répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi ? Pilate répliqua : Est-ce que je suis Juif, moi ? Votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains : qu'avez-vous fait ? Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs ne manqueraient pas de combattre, pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais je le dis, mon royaume n'est pas d'ici. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi ? Jésus répondit : Vous le dites, je suis roi. C'est pour cela que je suis né, et je suis venu dans le monde afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité, écoute ma voix. Pilate lui demanda : Qu'est-ce que la

vérité ? Et lorsqu'il eut parlé ainsi, il sortit de nouveau vers les Juifs, et leur dit : Je ne trouve en lui aucun crime. » (Jean xviii, 28-38.)

On voit que Pilate connaît l'innocence de Jésus, et qu'il n'entend pas le condamner, tandis que les Juifs lui font comprendre qu'ils veulent sa mort. Seulement ils refusent de le juger et de le faire mourir eux-mêmes, préférant en laisser la responsabilité à Pilate. C'est pourquoi ils repoussent la faveur qui leur est offerte par le gouverneur. Ils l'auraient lapidé, dans cette hypothèse, comme blasphémateur. Cela ne devait pas être, afin que fût accompli ce que Jésus avait prédit, à savoir qu'il serait livré aux Gentils et crucifié. La mort sur la croix était chez les Romains le supplice de ceux qui se rendaient coupables de sédition ; c'est pourquoi les Juifs disaient de Jésus qu'il soulevait le peuple et l'empêchait de payer le tribut à César.

De son côté, Pilate revenait à cette accusation, en demandant au Sauveur : Êtes-vous le roi des Juifs ? Êtes-vous roi ? Et Notre-Seigneur alors lui parlait de sa royauté éternelle, dans laquelle il était né ; de la royauté qu'il venait exercer ici-bas sur les âmes par la vérité, et non par les armes. Lisant dans la pensée du faible gouverneur, et répondant à l'accusation des Juifs, il disait : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs ne manqueraient pas de combattre. » Ainsi ne craignez rien pour vous : je ne veux pas renverser l'empire de César. Et Pilate frappé de l'attitude majestueuse de l'accusé, et de son air royal, ainsi que de ses paroles, qui l'élevaient à l'empire de la vérité, ne pouvait soutenir le regard divin de Jésus. Il était devant lui tel qu'un homme en face d'un soleil éclatant, dont il cherche à éviter les rayons. Il posa cette question : Qu'est-ce que la vérité ? Et sans attendre la réponse. « Il s'en alla de nouveau